



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



1

L'innovation et l'expérimentation dans l'académie de Besançon : quelques repères pour l'année 2017

Introduction

Les démarches d'innovation et d'expérimentation sont au cœur des évolutions de l'Ecole d'aujourd'hui (s'adapter aux besoins des élèves, aux demandes de la société, aux connaissances nouvelles dans les disciplines...). Elles contribuent à différentes échelles (classe, établissement, circonscription, territoire, académie...) et avec différents partenaires (associations locales, dispositifs nationaux, recherche, pôle académique recherche, développement, innovation et expérimentation (PARDIE),...) à lutter contre les inégalités et garantir un plus grand épanouissement pour chaque élève.

Elles relèvent de la conduite du changement dans un système complexe : elles nécessitent initiative, organisation, accompagnement de l'initiative et rigueur méthodologique. On n'innove pas pour innover mais pour répondre à un besoin ou à une difficulté, constatée localement ou nationalement, en définissant des objectifs précis qui permettront d'y apporter une réponse et seront suivis tout au long de la démarche. Pour cela des indicateurs seront clairement identifiés et permettront une régulation par une évaluation annuelle. Ces démarches pourront alors être mutualisées.

Le ministère dans son ensemble s'est organisé pour accompagner le développement des innovations et des expérimentations : au niveau national, le département de la recherche et du développement, de l'innovation et de l'expérimentation (DRDIE) a été créé au sein de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), tandis qu'au niveau académique s'est constitué le réseau de conseillers académiques recherche-développement, innovation et expérimentation (CARDIE).

Principes et textes de référence

La loi d'orientation et de programme pour l'Avenir de l'Ecole du 23 avril 2005 prévoit dans son article 34 (codifié à [l'article L. 401 - 1 du code de l'éducation](#)) un droit à l'expérimentation dans les écoles, les collèges et les lycées.

L'article 34 retient cinq domaines:

- l'enseignement des disciplines;
- l'interdisciplinarité;
- l'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement;
- la coopération avec les partenaires du système éducatif;
- les échanges ou le jumelage avec des établissements étrangers d'enseignement scolaire.

Ces expérimentations, inscrites dans le projet d'école ou d'établissement, sont soumises à l'autorisation préalable des autorités académiques. Elles se déroulent sur une durée de 5 ans maximum et font l'objet d'une évaluation annuelle.

Pour autant, lorsqu'un enseignant, confronté à des difficultés pour faire progresser ses élèves, décide de mettre en place des stratégies nouvelles pour lui et pour ses élèves, il ne s'inscrit pas nécessairement dans une expérimentation. On parle alors d'innovation pédagogique.

On désignera par innovation les initiatives locales impulsées par les équipes pédagogiques ou éducatives qui n'impliquent pas de dérogation à une norme ou qui ne sont pas associées à un protocole d'évaluation formalisé tel qu'on le trouve dans les expérimentations de type "article L 401-1".

Rappelons ici les notions d'innovation et d'expérimentation telles que définies par le CNIRE

- Conseil National de l'Innovation pour la Réussite Éducative:

*"Une **pratique innovante** est une action pédagogique caractérisée par l'attention soutenue portée aux élèves, au développement de leur bien-être, et à la qualité des apprentissages. En cela, elle promeut et porte les valeurs de la démocratisation scolaire. Prenant appui sur la créativité des personnels et de tous les élèves, une pratique innovante repose également sur une méthodologie de conduite du changement"*

*"Les **expérimentations** se distinguent des innovations par les relations que les professeurs et les autres parties prenantes établissent avec les responsables académiques afin de fixer des objectifs, d'organiser un protocole, de prévoir les indicateurs des effets des changements dans la perspective d'une évaluation et d'une suite à donner à cette action. L'initiative de ces expérimentations peut être nationale, académique ou locale".*

En résumé, on distingue donc:

- ✓ les expérimentations "article L 401-1";
- ✓ les innovations pédagogiques.



Le Pôle Académique Recherche-Développement Innovation Expérimentation

Dans tous les cas, les équipes mobilisées pourront être accompagnées par le PARDIE.

Le PARDIE est une cellule académique pluri catégorielle coordonnée par deux conseillers académiques recherche développement, innovation, expérimentation (CARDIE) chargée de piloter la politique académique de l'innovation. Les membres du PARDIE repèrent, impulsent, accompagnent et régulent les actions innovantes ainsi que les expérimentations pédagogiques. Ils soutiennent les équipes dans la réflexion initiale autour du projet, la mise en œuvre de l'action, l'accompagnement par la recherche, la concertation, la réalisation du bilan annuel, la communication sur le site académique ainsi que sur le site national Expérithèque. Ils favorisent la mutualisation des pratiques innovantes et leur essaimage. Ils travaillent en lien avec la délégation académique au numérique éducatif (DANE), les corps d'inspection et les services académiques.

Dans l'académie de Besançon, l'accompagnement des équipes au sein des établissements et des écoles est assuré par les deux CARDIE et les cinq chargés de mission.

Composition du PARDIE

Monsieur BERTHAUT Aurélien, enseignant de mathématiques, collège Lucie Aubrac, 25300 DOUBS
aurelien-albert.berthaut@ac-besancon.fr

Madame Sabine BOUVERET, enseignante de Mathématiques, collège Château Rance, 70360 SCEY SUR SAONE
sabine.bouveret@ac-besancon.fr

Madame Fanny COUTURIER, enseignante de lettres classiques, collège Léonard De Vinci, 90000 BELFORT
fanny.couturier@ac-besancon.fr

Madame Emmanuelle FRANÇOIS, enseignante de SVT, lycée Victor Hogo, 25000 BESANÇON
emmanuelle.francois@ac-besancon.fr

Madame Evelyne GERBERT-GAILLARD, IA-IPR de mathématiques, CARDIE
evelyne.gerbert-gaillard@ac-besancon.fr

Madame Linda LIPOVAC, enseignante Santé et environnement, lycée Follereau, 90000 BELFORT
linda.lipovac@ac-besancon.fr

Monsieur Philippe ROUX, IEN CCPD Lons Nord, CARDIE
philippe.roux@ac-besancon.f

Des ressources en ligne

Mutualiser	 EXPERITHEQUE – Bibliothèque nationale des expérimentations pédagogiques	La bibliothèque nationale "Expérithèque" recense plus de 5000 projets innovants et expérimentaux mis en œuvre dans les écoles et les établissements scolaires, afin d'élaborer divers outils thématiques d'information, d'analyse, de pilotage et d'évaluation.
	 VIAEDUC – Le réseau des enseignants	Viaéduc est un réseau social professionnel adapté aux usages des métiers de l'éducation, un outil d'échanges d'expériences. Outre les fonctions classiques de réseau social, il intègre des outils collaboratifs, l'accès à des contenus éducatifs et des liens avec l'univers professionnel des enseignants.
	 http://www.educavox.fr	EducaVox, est un média pour l'éducation , outil collaboratif, portail d'information et de partage sur les problématiques de l'éducation, tous niveaux, en phase avec les évolutions de la société. Il est aujourd'hui propriété de l'An@é qui met à disposition gratuitement tous les contenus apportés de manière gracieuse et collaborative.

--	--	--

S'informer	 <p>Communiqué de presse - Najat Vallaud- Belkacem, ministre de la recherche et de l'éducation nationale - le 26 septembre 2016</p> <p>http://www.education.gouv.fr/cid106931/najat-vallaud-belkacem-annonce-le-renforcement-des-liens-entre-la-recherche-et-le-systeme-scolaire-au-service-de-l-innovation-dans-l-education.html</p>	<p>À l'occasion d'un déplacement à Grenoble, la ministre a annoncé des mesures qui vont permettre de développer encore les liens entre la recherche et le système scolaire, au service de l'innovation dans l'éducation.</p>
	 <p>EDUSCOL – Portail national des professionnels de l'éducation</p> <p>http://eduscol.education.fr/</p>	<p>Le ministère de l'éducation nationale propose aux professionnels de l'éducation un portail national d'informations et de ressources.</p>
	 <p>INNOV'INFO</p> <p>http://eduscol.education.fr/pid35330/innov-info.html</p>	<p>La lettre « Innov'info » a comme objectif de donner à voir aux acteurs éducatifs, des actions innovantes conduites dans les écoles et les établissements scolaires sur des priorités et thèmes de l'action ministérielle.</p>
	 <p>Les journées nationales de l'innovation</p> <p>http://www.education.gouv.fr/cid56374/journee-de-l-innovation.html</p>	<p>Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche organise la septième édition de la Journée de l'innovation, le 29 mars 2017. Cette journée a pour objectif de valoriser la capacité de recherche et d'innovation du système éducatif. Des professionnels expérimentés et des chercheurs de haut niveau sont invités à partager leur vision et leur expérience afin de les mettre au service du plus grand nombre.</p>
	 <p>Le site académique du PARDIE</p> <p>http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article125</p>	<p>Liste des projets innovants accompagnés par le PARDIE</p>

	 <p>Le conseil national de l'innovation pour la réussite éducative</p> <p>http://www.education.gouv.fr/pid35270/le-conseil-national-de-l-innovation-pour-la-reussite-educative.html</p> <p>Synthèse des travaux du CNIRE 2014-2016 http://www.education.gouv.fr/cid106912/pour-une-ecole-innovante-synthese-des-travaux-du-cnire-2014-2016.html</p>	<p>Par décret, paru au Journal officiel le 26 mars 2013, un Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative est mis en place. Il est créé pour une durée de quatre ans. Ce conseil compte un président et 39 membres représentant les acteurs institutionnels, associatifs, économiques ainsi que des experts.</p>
	 <p>Institut Français de l'Éducation</p> <p>http://ife.ens-lyon.fr/ife</p>	<p>L'Institut français de l'Éducation est une composante de l'ENS de Lyon, mais il possède des instances de gestion propres (directeur, conseil de gouvernance, conseil d'orientation stratégique et scientifique).</p> <p>Il prend le relais de l'Institut national de recherche pédagogique dont il assure toutes les missions et toutes les obligations, à l'exception de la mission muséographique.</p> <p>L'IFÉ est une structure nationale de recherche, de formation et de médiation des savoirs en matière d'éducation, fondée sur une interaction permanente avec les communautés éducatives, grâce au recrutement de professeurs détachés et de professeurs associés.</p>
	 <p>Les Lieux d'Éducation Associés: LÉA</p> <p>http://ife.ens-lyon.fr/lea</p>	<p>Les Lieux d'éducation associés à l'IFÉ (LéA) articulent quatre entités : des lieux d'éducation porteurs d'un questionnement, des unités de recherche, des structures de formation, et les institutions dont ils dépendent. Ils sont orientés vers une recherche-développement en lien avec un diagnostic de l'efficacité du lieu impliqué dans le projet : mise à l'épreuve d'ingénieries en direction des acteurs de l'éducation.</p> <p>Les LéA associent pour trois ans chercheurs et acteurs de terrain. Les questionnements issus des lieux d'éducation sont une des bases des problématiques traitées par les LéA. Les personnels de terrain et les acteurs du lieu d'éducation sont associés étroitement à tous les stades d'élaboration, de mise en œuvre et d'analyse des solutions expérimentées ou des ingénieries produites au sein des LéA. Le travail collectif est un élément fondamental.</p>
	 <p>Les Instituts Carnot de l'Éducation</p> <p>http://ife.ens-lyon.fr/ife/ressources-et-services/institut-carnot-de-leducation</p>	<p>À la base d'un ICÉ se trouve l'engagement d'enseignants et de chercheurs. Des équipes d'enseignants éprouvent le besoin de réfléchir à des questions pédagogiques, cherchent à rendre leurs pratiques plus efficaces et souhaitent pour cela avoir des échanges avec des chercheurs. Des équipes de chercheurs peuvent leur faire partager des résultats de leurs recherches pour</p>

		<p>atteindre ces objectifs, tester elles-mêmes la validité sur le terrain de leurs travaux, et engager de nouvelles activités de recherche si le dialogue fait apparaître des sujets pour lesquels les connaissances actuelles sont insuffisantes.</p>
	 <p>La mission Taddéi</p> <p>lettre de mission de Monsieur Taddéi:</p> <p>http://cache.media.education.gouv.fr/file/09_-_septembre/11/0/Lettre-de-mission-de-Francois-Taddei_634110.pdf</p>	<p>François Taddei a été chargé par Najat Vallaud-Belkacem d'une mission dédiée à l'innovation pédagogique, le 26 septembre 2016. L'objectif, selon la ministre : concevoir "un plan stratégique susceptible d'engager un changement d'ère et d'échelle pour la recherche et développement pour l'éducation."</p>
	 <p>Fédération EDUC (FR-EDUC)</p> <p>http://espe.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu5177/recherche/federation-educ-17044.html</p>	<p>L'ESPE est adossée à la fédération de recherche EDUC. Cela permet une approche pluridisciplinaire propice à l'émergence de thématiques de recherche nouvelles et innovantes. Cette interface pluridisciplinaire facilite une approche globale de la formation des personnels d'éducation et des enseignants de la maternelle au supérieur.</p> <p>La fédération regroupe les activités de recherche en éducation et de réflexions sur l'enseignement. Ces travaux sont effectués autant à l'Université de Franche-Comté qu'au sein de l'académie de Besançon à travers les contributions des entités participantes. Cette fédération s'inscrit dans le contexte local de rapprochement avec l'université de Bourgogne et dans une ouverture vers les structures suisses spécialisées dans ces problématiques.</p>
	 <p>L'ESPE</p> <p>http://espe.univ-fcomte.fr/E_de_l'academie_de_Besancon</p>	<p>Ecole supérieure du professorat et de l'éducation.</p>
	 <p>Les Savanturiers</p> <p>http://les-savanturiers.cri-paris.org/</p>	<p>Programme éducatif développé par le Centre de Recherche Interdisciplinaire, qui œuvre pour la mise en place de l'éducation par la recherche dans les écoles primaires, les collèges et les lycées</p>

 <p>Chaîne François Müller: https://www.youtube.com/user/diversifier Site "Diversifier": François Müller http://francois.muller.free.fr/diversifier/ Site "La grande transformation", François Müller http://www.francoismuller.net/ Site "éducation et formation" http://diversifier.wix.com/index/site-fmi</p>	<p>François Muller Département Recherche et Développement en Innovation et en Expérimentation, DGESCO, Ministère de l'Éducation Nationale Coordination, formation et animation du réseau des CARDIE, correspondants académiques de l'innovation</p> <p>Formateur des personnels d'encadrement</p>
 <p>Sciences cognitives et éducation: http://eduscol.education.fr/cid60953/sciences-cognitives-et-education.html</p>	<p>Séminaire national Sciences cognitives et éducation</p> <p>Pour articuler son action de formation à la recherche, le ministère de l'éducation nationale a organisé, en partenariat avec le Collège de France, un séminaire "Sciences cognitives et éducation", les 20 et 21 novembre 2012 à Paris.</p>
 <p>en particulier, conférences de Stanislas Dehaene au collège de France: http://www.college-de-france.fr/site/stanislas-dehaene/symposium-2012-2013.htm</p>	<p>Le Collège de France, anciennement nommé Collège royal, situé au 11 de la place Marcelin-Berthelot dans le Quartier latin de Paris (5^e arrondissement), est un grand établissement d'enseignement et de recherche. Il dispense des cours non diplômants de haut niveau dans des disciplines scientifiques, littéraires et artistiques. L'enseignement y est gratuit et ouvert à tous sans inscription, ce qui en fait un lieu à part dans la vie intellectuelle française.</p>
 <p>CNESCO http://www.cnesco.fr/</p>	<p>Le Cnesco, créé par la Loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013, est, en France, une des rares institutions en charge d'une évaluation indépendante dans un champ d'action publique spécifique.</p> <p>Cette évaluation permet d'améliorer la connaissance du système scolaire en ce qui concerne son fonctionnement et ses résultats. Elle vise ainsi à éclairer tant les acteurs du monde scolaire (élèves, parents d'élèves, professionnels de l'Éducation nationale, collectivités territoriales, associations d'éducation populaire, etc.) que le grand public.</p> <p>Le Cnesco assure la diffusion des résultats des évaluations et de la recherche, et inscrit sa démarche dans une perspective d'aide à la décision destinée à l'ensemble des membres du système scolaire.</p>